Je soussigner sebastient fleury ancien officier de Cavalerie
Dans le Regiment de livrie sertifie que le sieur Baudet
Demaurillion notaire a moulin a guerit un Enfans de ma
fille après la voir Envoyier a plusieurs Endroits pour se
sujet surtout a Bourbon larchanbeaux Chez les Dame de la
Charetée quils se flates de les guerire Lequel n'ont pû faires
Disans que le mal Etoit trop vieux de même que mr de
Brie medecin habile Intendant des Eaux de Bourbon quant
il visita l'Enfans il Desclaraz que l'on n'aurez de la peine
a le Guerire Et que la Descente Etaij très Dangereuse je
les Envoijer a mr Demaurillion quij En moins Deux mois
me le Renvoyaz Radicalement Guerit ainsij que trois autres
la Boureur de ma paroisse quij la aussij Guerit, le touts
gratis Enfoij Dequoij Jaij signé a yisij Ce 9 Jeanvier
1769

signez fleurij

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 16 d. 1 n° 41 pièce 5